

Le bien commun, vous en pensez quoi ?

LOUISE GUERTIN

Le 19 septembre au cégep de Saint-Jérôme se tenait une table ronde sur le « bien commun » organisée par les syndicats des professeurs de Saint-Jérôme et Lionel Groulx. C'est une affirmation du chercheur et député caquiste récemment élu pour Saint-Jérôme, Youri Chassin, qui a motivé ce débat: « Si je me montre si suspicieux envers les solutions étatiques, c'est principalement parce que je ne crois pas au mythe d'un État au service du bien commun. Déjà l'idée qu'il puisse exister un "bien commun" sonne l'alarme. »

Devant une cinquantaine de personnes, Alain Deneault, chercheur et directeur de programme au Collège international de philosophie à Paris, connu pour sa critique des minières et des paradis fiscaux, Mariane Di Croce, professeure de philosophie au cégep de Saint-Jérôme et doctorante à l'Université d'Ottawa et Julia Posca, sociologue et auteure, de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) ont décortiqué divers aspects du bien commun, de son poids déclinant dans les politiques publiques des dernières décennies proposant la nécessité d'un débat public plus large.

Un concept qui rétrécit

D'entrée de jeu, Alain Deneault explique que même si le bien commun est une idée intuitive, il demeure difficile à circonscrire soulignant que c'est un concept qui a évolué. Il s'est réduit « en expulsant le commun » de sa définition. « Quelle est la part du bien commun quand on parle des écosystèmes comme l'eau, l'air, le territoire, les richesses naturelles ou quand on construit un pont ou encore quand on enseigne l'histoire? On dit le peuple insatis-

fait. C'est qui le peuple? Un son-dage? La majorité silencieuse? »

L'état au service de la concurrence

M^{me} Julia Posca, auteure du récent ouvrage *Le manifeste des parvenus* (Lux 2018), affirme que depuis 30 ans il y a eu une remise en cause de l'état social, de l'État providence, « les classes politiques au pouvoir nous promettent de mettre en place des solutions pour que le privé face les choses ». Elle donne des exemples de cette évolution: les partenariats publics privés pour les hôpitaux universitaires, les coupures dans la fonction publique et la perte d'expertises ayant donné les services en sous-traitance. « C'est un terreau fertile pour la corruption, comme l'a démontré la Commission Charbonneau ».

On a changé le rapport du citoyen à l'État embrassant la tangente que lorsque c'est gratuit pour les citoyens, il y a gaspillage, ce qui a mené à l'instauration de frais aux usagers ou frais modérateurs. Pour de nombreuses familles, les tarifs représentent une fiscalité régressive. Les infrastructures publiques en santé et en éducation sont à bout de souffle.

Une autre démonstration du poids accru du privé dans le domaine public, selon M^{me} Posca, les subventions au privé dont la viabilité économique et sociale sont douteuses: Bombardier et la cimenterie Port-Daniel, Qébecor et le centre Vidéotron à Québec ou encore, les barrages électriques privés.

La professeure Di Croce observe que dorénavant « tout est soumis au critère d'utilité, de marchandisation. Être incapable de dissocier l'économie d'aucun enjeu mène à la dénaturation du domaine politique. On est dans la gestion collective des intérêts privés. » La dernière campagne électorale où les enjeux ont été segmentés selon les clientèles en est un exemple. Cette logique individualiste efface la notion de bien collectif.

Ouvrir le débat

Selon Deneault, nous sommes face à une sorte d'indifférence et il y a urgence à militer pour redonner à la notion du bien commun ce qu'elle a de noble; par exemple, pour la santé ou encore l'éducation.

Qu'est-ce qu'on fait? M^{me} Di Croce suggère que nous avons besoin d'espaces publics variés pour débattre

d'enjeux collectifs: discuter, comprendre et agir ensemble, « pour définir les contours du bonheur public ». Elle a donné en exemple la grève étudiante de 2012, où les débats publics permettaient de mieux comprendre des positions souvent très campées et ont permis de faire évoluer le débat. L'éducation comme espace de liberté ou non de propagande pour discuter du bien commun.

J'ajoute les médias, les syndicats et le secteur communautaire comme lieux d'animation et de représentativité d'enjeux humains, communau-

taires, de justice et d'enjeux environnementaux ont également un rôle à jouer dans ce débat

Même le très conservateur magazine *The Economist*, dans le numéro récent de son 175^e anniversaire, souligne les dérives du néolibéralisme, l'inquiétude croissante des populations et suggère de réviser certains aspects néfastes du capitalisme pour une plus grande justice sociale à travers le monde.

Le bien commun, ça vous inspire quoi?



Urgence réparation
7 jours sur 7

Prothèses de précision

Esthétique et sourire naturel

Service à domicile

1405 boul. Sainte-Adèle
Sainte-Adèle, Qc
J8B 0k3
Tél: 450-745-0339



Diane Lacelle,
votre denturologue
Ma mission et ma priorité:
votre confort et votre beau sourire

www.cliniquedenturo.com 

Lettre ouverte

Un conseil des commissaires à l'écoute de sa communauté

Chers concitoyens,

Je prends un peu de votre temps pour vous parler d'un dossier qui a fait beaucoup parler de lui récemment, celui de la construction d'une nouvelle école secondaire à Prévost. En effet, ce projet a fait l'objet de plusieurs débats et il s'est même invité dans la dernière campagne électorale.

Vous êtes nombreux à vous y intéresser et à le commenter. Certains de ces commentaires prétendent même que la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord fait preuve de fermeture quant à la possibilité de voir ce projet se réaliser.

Or, nous tenons à vous rassurer, il n'en est rien.

Sachez qu'en tant que représentants élus, nous, les membres du conseil des commissaires, sommes les yeux, les oreilles et la voix de notre communauté. Et c'est bien pour cette raison que nous sommes sensibles aux revendications, aux besoins exprimés et à la mobilisation des citoyens de Prévost et de Saint-Hippolyte.

En juin dernier, le conseil des commissaires a affirmé sa volonté à prendre le temps nécessaire pour procéder à une étude plus approfondie de ce dossier. Nous nous engageons à

explorer toutes les avenues possibles pour la réalisation de ce projet, et ce, tout en respectant les balises qui sont définies, notamment par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord a comme mandat de veiller à la répartition équitable des ressources pour l'ensemble des quelque 30 000 élèves des 14 villes et municipalités qu'elle dessert.

Dans cette perspective, dans un contexte où la croissance démographique que nous connaissons affecte plusieurs secteurs de notre territoire et où elle nous confronte à un besoin criant d'espaces, conséquemment aux analyses réalisées par nos experts internes, nous sommes toujours en attente d'une réponse favorable à la construction d'une école secondaire à Saint-Jérôme.

En dépit de cette attente, nous demeurons à l'écoute du regroupement *Pour une école secondaire à Prévost* (avec qui une autre rencontre est prévue en novembre), des élus municipaux, de la nouvelle députée de la circonscription de Prévost, M^{me} Marguerite Blais et bien entendu, de nos citoyens pour réfléchir aux solutions possibles.

Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous prendrons les meilleures décisions à prendre pour assurer à nos élèves des secteurs de Prévost et de Saint-Hippolyte de même qu'à tous nos autres élèves, la réussite scolaire pour laquelle nous sommes tous si engagés.

Cordialement vôtre,
Jean-Pierre Joubert, président
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord



UNE ÉQUIPE AU CŒUR DE VOTRE COMMUNAUTÉ

ON VOUS DÉROULE LE TAPIS ROUGE!

equipestamour.com
2730, boul. Curé-Labelle, Prévost
450 335-2611



Jean ST-AMOUR
Courtier Immobilier Agréé

Isabelle BEAUDRY
Courtier Immobilier résidentiel

Nicole FORTIER
Courtier Immobilier résidentiel

Paméla GILBERT
Courtier Immobilier résidentiel

Mélanie GUAY
Adjointe administrative







AU PROFIT DU CLUB OPTIMISTE DE PRÉVOST

Pêchés mignons

PARTIE D'HUITRES & SOIRÉE GOURMANDE

17 novembre 2018
17h30

École primaire Val-des-Monts, Prévost
872, rue de l'École, Prévost - Billet: 75\$

BILLET EN VENTE AU SALON CHEZ FRANÇOISE 450-224-5152 / 2882, BOUL. DU CURÉ-LABELLE, PRÉVOST
À LA CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS 450-224-2332 / 2994, BOUL. DU CURÉ-LABELLE, PRÉVOST



Notre président d'honneur
PIERRE PAPILLON, CPA, CA
Associé chez Papillon & Associés inc.
Société de comptables professionnels agréés



Merci à nos commanditaires